

Procès Lombard france telecom/ Orange

...Ce sera du 6 mai au 2 juillet 2019

Communiqué
mercredi 26 septembre 2018

Le calendrier est désormais connu. Nous entendons profiter de ces 2 mois pour faire reconnaître la responsabilité de l'employeur dans les drames survenus de 2007 à 2010.

Il y a neuf ans, SudPtt était seul à porter plainte contre Didier Lombard, Louis-Pierre Wénes et Olivier Barberot. Puis, les autres fédérations syndicales se sont portées parties civiles dans ce procès que nous espérons exemplaire pour déterminer la responsabilité des employeurs sur la santé des salarié-es.

Après presque 10 ans d'attente, il est grand temps que les responsables répondent de leurs actes et paient !

Les «1ers de cordée» voudraient nous faire payer leur dette !

La gestion de France Télécom avait abouti à un endettement record de 69 Mds d'euros, notamment pour l'achat d'Orange. L'entreprise encore marquée par l'histoire du service public, avait alors mis en place une politique de restructurations violentes pour satisfaire les marchés financiers. Didier Lombard, son patron, avait lâché en 2006 "je ferai les départs d'une façon ou d'une autre, par la fenêtre ou par la porte".

Ce management, d'une grande brutalité, a conduit à de nombreux suicides sans oublier les victimes de harcèlement moral et à 22400 suppressions d'emplois.

En 2018 Sud PTT continue de condamner cette politique de suppressions d'emplois à Orange où 2 départs sur 3 ne sont pas remplacés. Nous mettons en garde l'entreprise et l'Etat actionnaire sur le climat social dégradé avec la charge de travail qui s'accroît dans certains services.

Plus jamais ça !

Alors que le gouvernement finance grassement et sans contrepartie les entreprises, le CAC 40 aujourd'hui verse toujours plus de dividendes aux actionnaires.

A Orange comme ailleurs, SudPtt demande que ces méthodes soient condamnées pour empêcher que de tels drames ne se reproduisent à l'avenir.

Sud

Fédération des activités postales et de télécommunications

25/27 rue des Envierges 75020 Paris
Tél : 01 44 62 12 00 - Fax : 01 44 62 12 34
Courriel : sudptt@sudptt.fr
Site : www.sudptt.fr

Union
syndicale
Solidaires